



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Le 10 septembre 2015

Catherine ASTOL  
Thierry PUIGVENTOS  
Stéphane VAUTIER  
IA-IPR d'histoire-géographie

À

Mesdames et messieurs les  
professeurs d'histoire-géographie de  
l'académie de Rouen

s/c de mesdames et messieurs les  
chefs d'établissement

## ENVOI PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

### Rectorat

Inspection pédagogique  
Régionale

Dossier suivi par

Catherine ASTOL

Thierry PUIGVENTOS

Stéphane VAUTIER

IA-IPR d'histoire-géographie

Téléphone

02 32 08 91 20

02 32 08 91 23

Fax

02 32 08 91 24

Mail

[catherine.astol@ac-rouen.fr](mailto:catherine.astol@ac-rouen.fr)

[thierry.puigventos@ac-rouen.fr](mailto:thierry.puigventos@ac-rouen.fr)

[stephane.vautier@ac-rouen.fr](mailto:stephane.vautier@ac-rouen.fr)

25 rue de Fontenelle  
76 037 Rouen cedex 1

Objet : Lettre de rentrée histoire géographie 2015-2016

Mesdames, messieurs les professeurs,  
Chers collègues,

Nous espérons que la rentrée s'est bien déroulée pour chacun d'entre vous et nous souhaitons la bienvenue aux professeurs nouvellement nommés dans l'académie, particulièrement aux professeurs stagiaires au nombre de 22.

La lettre de rentrée a vocation à présenter l'actualité de nos disciplines et à en éclairer les enjeux.

### Préambule commun aux inspecteurs du second degré

**Dans la continuité de la mise en œuvre de la loi de la refondation de l'Ecole de la République, cette année scolaire sera en grande partie consacrée à la préparation de la mise en place de la réforme du collège.**

Ambitieuse dans ses objectifs, cette réforme entend amener davantage d'élèves vers la réussite, en confirmant et généralisant l'évolution des pratiques pédagogiques avec notamment un renforcement du travail d'équipe et des démarches de projet, dans le cadre de nouveaux programmes pour toutes les disciplines.

Pour l'accompagner, les corps d'inspection vont organiser des formations adressées à l'ensemble des professeurs des collèges et des lycées professionnels de l'académie. Il s'agira d'aborder les nouvelles formes d'enseignement (deuxième trimestre) et les nouveaux programmes en tant que tels (troisième trimestre).

La réforme vise à renforcer à la fois le combat contre les inégalités et la qualité de la formation offerte à chaque élève.

Parallèlement, suite aux enseignements de la grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République, se met en place, dès cette rentrée scolaire, un nouvel « enseignement moral et civique » sur l'ensemble du cursus.

Pour accompagner les projets et initiatives de ce nouvel enseignement, une « réserve citoyenne » académique est constituée. Elle offre à chaque enseignant la possibilité de faire appel dans sa classe à l'expérience et à la compétence de représentants de la société civile.

### **Préambule commun aux IA-IPR**

La refondation de l'Ecole de la République enfin est au cœur de notre projet académique 2014-2017. Celui-ci est structuré autour de quatre axes :

- > Axe 1 : [L'ambition pour chaque parcours](#)
- > Axe 2 : [Former un élève connecté et participatif](#)
- > Axe 3 : [L'éducation dans un monde ouvert](#)
- > Axe 4 : [Des réseaux, des chaînes d'action au service d'une stratégie](#)

Le travail mené dans chaque BEF et les actions déclinées en cohérence dans les établissements alimentent concrètement les objectifs de ce projet.

Lors des rencontres individuelles et collectives dans vos établissements, l'observation et l'accompagnement menés par les IA-IPR (conseils, formations, inspections, ...) porteront principalement sur :

- Les pratiques d'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves ;
- La prise en compte de la diversité des élèves et des modes d'apprentissage ;
- La mise en activité des élèves au service de l'acquisition de connaissances et de la construction de compétences ;
- La place du numérique dans les choix didactiques et pédagogiques ;
- La mise en œuvre d'un travail d'équipe pédagogique et éducatif cohérent avec les orientations disciplinaires et les objectifs du projet d'établissement ;
- L'implication de tous dans la construction des parcours des élèves.

Tout en souhaitant vous accompagner dans l'analyse de vos pratiques pédagogiques, les IA-IPR resteront à l'écoute des remarques formulées et seront attentifs au développement de dispositifs contribuant à la réussite de tous les élèves.

### **L'équipe d'inspection en histoire-géographie**

Tristan Lecoq, Inspecteur général de l'Éducation nationale, est le référent de l'académie pour l'histoire-géographie. L'équipe d'histoire-géographie se compose de trois IA-IPR : Catherine Astol, Thierry Puigventos et Stéphane Vautier. Ce dernier partage son temps entre l'inspection pédagogique régionale et la délégation académique à la formation des enseignants.

Nous travaillons en équipe sur la plupart des dossiers. Sur certains dossiers spécifiques, nous avons privilégié la répartition suivante :

- Catherine Astol : référente Mémoire et Citoyenneté (dont le concours national de la Résistance et de la déportation, le CNRD), éducation prioritaire, trinôme académique, EDD.

- Thierry Puigventos : laïcité, Enseignement Moral et Civique (EMC), animation du pôle de compétence disciplinaire et usages du numérique, sections internationales et DNL, histoire des arts ;
- Stéphane Vautier : formation des professeurs stagiaires et relations avec l'ESPE et concours internes.

Tous les enseignants sont susceptibles d'être inspectés. Nos priorités vont aux professeurs n'ayant jamais été inspectés et aux professeurs ayant une note d'inspection ancienne. Il est aussi possible de demander une inspection, par voie hiérarchique, en précisant le motif. Nous y répondrons favorablement dans la mesure de nos disponibilités et dans un souci d'équité. Nous souhaitons le plus souvent accompagner ces inspections d'une réunion avec l'ensemble de l'équipe d'histoire-géographie de l'établissement pour en faire un temps d'échange sur vos pratiques disciplinaires et sur le travail en équipe.

Sans être attachés à aucune norme pédagogique, nous veillons au respect des programmes, à la rigueur des connaissances et à l'actualisation des études. Nous encourageons toute pratique qui concourt à intéresser les élèves, à faire vivre nos enseignements, et à faire progresser toute la classe. Les enseignants sont les premiers responsables dans la mise en œuvre des questions au programme. Il leur revient d'accomplir leurs missions en faisant des choix et en créant un cadre et un climat qui favorise les apprentissages et les échanges. La prise en compte du numérique ne peut faire l'objet d'un traitement à part. Il a vocation à être intégré aux pratiques pédagogiques.

Au terme de la séance observée, l'entretien est l'occasion d'analyser le contexte d'enseignement (diversité des élèves, climat scolaire...) comme de discuter des choix pédagogiques effectués. C'est aussi le moment de présenter les actions menées avec d'autres classes et d'autres disciplines. L'inspection est donc un moment d'accompagnement dans la carrière des enseignants qui s'exerce dans un cadre propice au dialogue.

Pour nous aider dans cette tâche, en dialogue régulier avec nous, Perrine Maingault et Jean-Marc Prieur assurent la fonction de chargé de mission d'inspection.

### **L'enjeu de la formation à la citoyenneté**

L'année a été marquée par la mobilisation de l'école pour les valeurs de la République. Les professeurs d'histoire-géographie ont été particulièrement sollicités pour expliquer les événements, les mettre en perspective et mener des actions citoyennes. Ces expériences sont précieuses. Elles nous rappellent que dans ses fondamentaux, l'enseignement de l'histoire et de la géographie forme à la citoyenneté :

- en favorisant les échanges et les débats au sein de la classe. La prise en compte de l'oral en classe mérite toute notre attention. La mise en activité sur des documents différents peut susciter des interactions dynamiques et autoriser la participation du plus grand nombre ; certains thèmes se prêtent au débat (les conflits d'acteurs, l'enjeu énergétique, le rôle des médias, la construction européenne...) ; l'histoire des arts est l'occasion de donner la parole aux élèves pour décrire une œuvre, construire un jugement, une argumentation et des échanges au sein de la classe ;
- en développant l'approche critique du document : nos disciplines élaborent des savoirs à partir de sources. Cette dimension scientifique est un enjeu majeur. De façon progressive, de l'école à la Terminale, les enseignants construisent avec les élèves les outils d'analyse et de réflexion destinés à les aider au quotidien à connaître le monde, à interpréter les événements et à traiter les masses d'informations et de désinformations auxquelles chacun est exposé. Un travail adapté sur les sources permet de poursuivre ce dessein ;

- en inscrivant l'humain au cœur du récit et de l'explication : il s'agit de décrire et d'évaluer avec précision le rôle des acteurs, hommes et femmes, dans les décisions passées et présentes. Un discours conceptuel et désincarné risque de détourner les élèves de nos disciplines et de produire une forme pernicieuse de fatalisme. Travailler sur la responsabilité des acteurs est un enjeu citoyen pour renforcer la culture de l'engagement chez nos élèves.

Les projets (autour du Centenaire de la Première Guerre mondiale par exemple), la participation au CNRD (concours national de la Résistance et de la déportation) poursuivent, sur des thématiques précises, ce même objectif de formation à la citoyenneté. Nous vous encourageons à susciter et soutenir l'investissement de vos élèves dans ce type d'action.

Cette rentrée voit la mise en œuvre d'un nouvel enseignement : **l'EMC (enseignement moral et civique)** à tous les niveaux de l'école à la Terminale. Celui-ci remplace l'éducation civique au collège et l'ECJS au lycée. L'EMC est créé dans les filières technologiques du lycée en plus de l'horaire inchangé de l'histoire-géographie. Les textes sont parus au B.O. le 25 juin 2015 et les premières ressources sont disponibles. La mise en place de l'EMC vise à renforcer la formation citoyenne qui concerne toutes les disciplines. Au collège, les professeurs d'histoire-géographie, pour cette année scolaire, assurent cet enseignement ; au lycée, ils ont vocation à l'assurer.

Pour la session 2016 du DNB, la substitution de l'EMC à l'éducation civique entraîne quelques modifications. Il est apparu nécessaire d'extraire un ensemble de questions du programme d'EMC du cycle 4 pour la classe de troisième. Le sujet d'EMC dans l'épreuve d'histoire-géographie-EMC du DNB portera sur ces questions. Elles vous ont été communiquées sur votre messagerie professionnelle.

Pour les cycles 3 et 4, nous invitons les enseignants à élaborer en équipe une progression en prenant appui sur les réussites de l'éducation civique, comme sur les expériences et les démarches qui ont fait leurs preuves (étude de cas, exposés, travail en groupe, débats, jeux de rôle...). Il est de la responsabilité de chacun d'entre nous de se saisir de ces enjeux et d'impliquer au collège comme au lycée les élèves dans ces démarches pour favoriser la transmission de savoirs, de valeurs et construire là encore une culture de l'engagement citoyen.

### **La réforme territoriale dans nos enseignements**

La loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) a été promulguée durant l'été. Le traitement de la région où est situé votre établissement en classes de troisième, de premières générales et technologiques pose question. Concernant les régions pour lesquelles la réforme territoriale prévoit un changement de périmètre, l'inspection générale demande d'aborder cette question avec réalisme, car nous connaissons en 2016 une phase de transition et bien des calages ne se feront que progressivement : choix définitif des dénominations et des capitales, redistribution des compétences... ; d'autre part, le travail de fusion débutant dans le courant du premier semestre 2016, nous ne disposerons pas rapidement de documents et ressources nécessaires pour traiter des nouvelles régions dans des conditions satisfaisantes.

**Pour l'année scolaire 2015-2016, les professeurs continueront donc à s'appuyer sur le découpage actuel des régions**, en mettant évidemment cette étude en perspective avec le nouveau maillage régional afin d'évoquer les différents enjeux de cette réforme territoriale.

**A propos des repères pour la session 2016 du DNB**, étant donné que les repères concernant les régions françaises ne seront pas encore tous stabilisés d'ici la fin de l'année scolaire, les sujets de la partie géographie de l'épreuve du DNB de la session

2016 ne comporteront pas de questions spécifiques sur les repères liés aux régions françaises.

### **Les examens de la session 2015**

Comme les années précédentes, des réunions d'harmonisation ont été organisées. Ces réunions ont pour finalité de réduire les écarts de moyennes entre lots de copies et permettent de proposer à chaque correcteur des éléments de repérage pour les corrections. Ce travail doit guider les travaux au sein de vos établissements lors des épreuves communes en cours d'année.

Les **résultats du DNB** – diplôme national du brevet – à la session 2015 voient les résultats en histoire-géographie-éducation civique connaître une légère baisse, assez peu significative.

	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Moyenne de l'épreuve (sur 20)	9,28	12	11,66

Les copies laissent apparaître un nombre encore élevé de questions sans réponse. Nous vous invitons à vous saisir de ce problème et à mener une réflexion en équipe, au sein de vos collègues, sur l'évaluation et sur les pratiques de classe qui peuvent stimuler au mieux les élèves et favoriser leur réactivité face à l'erreur.

Pour l'épreuve orale obligatoire d'**histoire des arts (HDA)** du DNB dans laquelle les professeurs d'histoire-géographie sont fortement mobilisés :

	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Moyenne de l'épreuve orale (sur 20)	13,59	13,69

Le travail mené en histoire des arts est une source d'enrichissement de nos pratiques pédagogiques. Le traitement du document sous les regards croisés de plusieurs disciplines permet, par-delà la contextualisation et l'analyse qui en est faite, d'ouvrir le cours à une approche sensible qui mérite toute notre attention. Cette épreuve invite ainsi dès la 6<sup>e</sup> à penser l'acquisition de compétences orales déterminantes.

Pour les épreuves du **baccalauréat**, les résultats académiques sont les suivants :

	ES	L	S	ST2S	STMG	STI2D*	STL*	STD2A*
<b>2014</b>	11.93	10.94	option	10.07	13.08	11.51	11.07	13.04
<b>2015</b>	11.10	10.65	11.46	9.97	12.10	11.28	11.24	15.72

\* épreuve anticipée (fin de première)

A l'exception de la filière scientifique, ces épreuves sont marquées par la continuité. Elles incitent à mener une réflexion sur la progressivité des apprentissages et la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves. Il est important à ce titre de rappeler que la classe de seconde est un moment stratégique, une classe de transition avec le collège. Cette classe est à la fois générale et technologique, les activités proposées aux élèves doivent en tenir compte. De la même façon, les attentes dans les filières générales méritent d'être clairement différenciées en fonction du volume horaire imparti.

### **Ressources pour l'enseignement de nos disciplines**

Nous vous rappelons quelques ressources pour mettre en œuvre votre enseignement :

- Les [fiches ressources](#): concernant l'EMC, des premières ressources ont été mises en ligne sur Eduscol pour l'école, le collège et le lycée. A propos des Terminales ES et L, de nouvelles fiches réécrites seront mises en ligne. Plus concises, elles tiennent compte de la pratique de ces programmes ;
- Le [vade-mecum des capacités en histoire-géographie](#), qui concerne le collège, mais dont les enseignants de lycée pourront tirer eux aussi bénéfice ;
- Le [portail national de ressources en histoire géographie](#): outre les programmes et les ressources, des dossiers sur l'actualité sont publiés ;
- [EDU'Bases Histoire-géographie](#), qui recense les pratiques pédagogiques utilisant les TICE proposées par les académies ;
- Le portail national [éduthèque](#), service public du numérique éducatif qui regroupe gratuitement (sous inscription avec adresse de messagerie académique) des sites partenaires dédiés tels (liste non exhaustive) :
  - [Edugéo](#), le géoportail de l'Éducation, dont l'accès est désormais gratuit ;
  - [L'Histoire par l'image](#), site de la Réunion des musées nationaux qui propose des analyses d'images, et avec qui la DGESCO cherche à construire des parcours Histoire des arts ;
  - [L'INA](#), à travers le site des Jalons du temps présent, qui offre des vidéos commentées ;
- Le [portail national des ressources en histoire des arts](#) ;
- Le site d'informations géographiques, [Géoconfluences](#) de l'ENS Lyon (il propose notamment un lexique intéressant pour les enseignants) ;
- [Educ@déf](#), le site officiel d'éducation à la Défense ;
- La rubrique disciplinaire du réseau CANOPE ;  
Le [site disciplinaire académique](#), à l'enrichissement duquel vous pouvez tous participer. Fruit d'un travail de veille mais aussi de production, le Dr@kk@r est une lettre d'information qui recense des ressources mais aussi des outils utiles à nos enseignements.
- Les sites du FIG (Festival international de Géographie) de Saint-Dié, des Rendez-vous de l'Histoire de Blois ainsi que du Festival d'Histoire de l'Art de Fontainebleau proposent des ressources abondantes.

Nous vous remercions de votre engagement au quotidien auprès des élèves et sommes à votre écoute pour vous accompagner dans vos missions.

En vous souhaitant une excellente année scolaire,

Catherine Astol,  
Thierry Puigventos,  
Stéphane Vautier.